

N.º 22.

Aujourd'hui quatre décembre mil huit cent quarante neuf, à l'heure de deux heures après midi, en la maison commune, devant nous Jean Pierre Frédéric de Bignon, Maire de Boulon, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Boulon, Canton de Bretteville-sur-laize, Département du Calvados, et comparu le Sieur Paul Suler, Hypothite Eugène, âgé de vingt cinq ans, demeurant au Caen, Profession de Porteur lequel nous a déclaré que Gouget Pauline Félicité, son épouse, est accouchée en la maison de sa mère, dans cette commune le deux décembre à quatre heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, qui nous a été présentée et auquel ont été données les prénoms de Adrienne, Félicité, et Josephine.

Les déclarations et présentations ci dessus ont été faites en présence de Dan François, âgé de quarante sept ans, domicilié à Boulon, Profession de journalier et de Gouget, Alfred Athanase, âgé de vingt quatre ans, domicilié à Boulon, journalier et nous avons dû tout rédiger acte que se déclarant et les témoins ont signé avec nous, après lecture.

Muet J D A N Gouget Athanase
Maire de Boulon